

Séance du conseil communal du 09 décembre 2006

Présents:

Denis Dimmer (CSV), bourgmestre, Mike Hagen (LSAP), échevin, Françoise Hetto-Gaasch (CSV), échevin, Gilles Baum (DP), John Breden (LSAP), Jos Greischer (Déi Gréng), Claude Kremer (CSV), Romain Reitz (CSV), Irène Schmitt (Déi Gréng), Roland Weis (DP), conseillers.

Absent et excusé:

François Ries (DP), conseiller, aux points 1 à 4.

01. Informations au conseil communal.

02. Décision sur la remise d'un cadeau à un fonctionnaire de la Police Grand-Ducale pour vingt-cinq ans de service au commissariat de proximité.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'allouer à Nico Hansen, commandant du Commissariat de Proximité Junglinster de la Police Grand-Ducale, un cadeau d'une valeur de 500.-€ en guise de remerciement pour services rendus durant ses vingt-cinq ans de service à Junglinster.

03. Démissions et nominations de membres de commissions consultatives.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'accepter les démissions et nominations des membres des commissions consultatives suivantes:

- Commission des associations: démission de Liane Muller et nomination de Marc Gira.
- Commission des affaires culturelles: démission de Ginette Warnier et nomination de Chantal Fisch.

04. Approbation d'un legs au profit de la Fabrique d'Eglise Junglinster.

Vu que par testament, feu le sieur Pierre Ries a légué à la Fabrique d'Eglise Junglinster deux immeubles sis à Junglinster, au lieu-dit « rue Lauterbour », le conseil communal décide à l'unanimité de donner son plein accord pour l'acceptation de ce legs par la Fabrique d'Eglise Junglinster. (Conformément à l'article 20 de la loi communale modifiée du 13.12.1988, le bourgmestre Denis Dimmer n'a pas assisté aux délibérations sur ce point de l'ordre du jour)

05. Démission du receveur de l'office social.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'aviser favorablement la décision prise par les membres de l'office social en date du 17 octobre 2006 concernant la démission de Félicie Wealer du poste de receveur de l'office social avec effet au 1^{er} octobre 2006.

06. Nomination du receveur de l'office social.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'aviser favorablement la décision prise par les membres de l'office social en date du 17 octobre 2006 concernant la nomination de François Walter au poste de receveur de l'office social avec effet au 1^{er} octobre 2006.

07. Renouvellement partiel des membres de l'office social.

Vu qu'il échet de procéder au renouvellement annuel d'un cinquième des membres de l'office social de la commune de Junglinster après la sortie automatique de Martin Probst en date du 31.12.2006 et vu que pour l'occupation du poste vacant le collège échevinal de même que les membres de l'office social ont proposé Irène Schmitt, le conseil communal nomme avec toutes les voix Irène Schmitt comme membre de l'office social avec effet au 1^{er} janvier 2007.

Après cette nomination, la liste de sortie des membres de l'office social s'établit comme suit:

Weis Roland, employé privé, Junglinster: 31.12.2007

Frantzen-Weber Mady, sans état, Gonderange: 31.12.2008

Breden John, professeur, Godbrange: 31.12.2009

Colbach Claudine, éducatrice graduée, Bourglinster : 31.12.2010

Irène Schmitt, éducatrice, Gonderange: 31.12.2011.

(Conformément à l'article 20 de la loi communale modifiée du 13.12.1988, la conseillère Irène Schmitt n'a pas assisté aux délibérations sur ce point de l'ordre du jour)

08. Budget rectifié 2006 et budget 2007 de l'office social.

Le conseil communal approuve à l'unanimité le budget rectifié 2006 de l'office social prévoyant des recettes de 26.518,86.-€ et des dépenses de 40.353,11.-€, ainsi que le budget 2007 prévoyant des recettes de 31.926,14.-€ et des dépenses de 43.250.-€.

09. Décompte concernant les travaux de reprofilage et de goudronnage de chemins ruraux.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver le décompte dressé par l'Administration des services techniques de l'agriculture, concernant le reprofilage et le goudronnage de chemins ruraux aux lieux-dits « Espen-Weimerich » à Rodenbourg et « Schwachtgesmühle » à Bourglinster d'un montant de 96.536,54.-€.

10. Plans de gestion de la forêt communale pour l'exercice 2007.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'aviser favorablement les plans de gestion pour l'année 2007 de la forêt communale présentés par l'Administration des Eaux et Forêts.

11. Présentation du budget rectifié 2006 et du budget 2007.

12. Divers.

13. Questions au collège échevinal.